



Funded by  
the European Union

# SOUTIEN DE L'UE AU MAROC EN MATIÈRE DE MIGRATION

## Volet « Afrique du Nord » du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique

Février 2022

La coopération entre l'Union européenne et le Maroc dans le domaine de la migration a débuté il y a plus de 10 ans, et l'UE est le partenaire le plus ancien du Maroc en termes de coopération technique et financière.

Le Maroc est un partenaire majeur du voisinage méridional, avec lequel l'UE a établi depuis longtemps une solide coopération, notamment dans le domaine de la migration. Depuis 2013, l'UE soutient la mise en œuvre de sa Stratégie nationale d'immigration et d'asile. L'UE et le Maroc ont conclu en 2013 un accord de Partenariat pour la Mobilité, qui a été relancé de façon prometteuse en 2019. La coopération se déroule également par le biais de dialogues régionaux dans le cadre du Processus de Rabat et par le biais de l'Union africaine. Parmi les voisins de l'UE, le Maroc représente le deuxième portefeuille de coopération en matière de migration, avec quelque **360 millions d'euros** au total, dont environ **234 millions d'euros** proviennent du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique et le reste d'autres instruments financiers de l'UE. Tous les projets sont mis en œuvre par des partenaires internationaux sur le terrain, tels que des agences des Nations Unies, des États membres de l'UE et des organisations de la société civile

### PRINCIPAUX OBJECTIFS DU FONDS FIDUCIAIRE :

- Promouvoir les droits et la protection des migrants vulnérables, notamment les réfugiés et les enfants non accompagnés ainsi que les victimes de la traite des êtres humains, et soutenir le retour volontaire des migrants et leur réinsertion ;
- Sauver des vies grâce à un soutien institutionnel à la gestion des migrations, un renforcement des capacités en matière de respect des droits de l'homme et un appui à la gestion des frontières ;
- Créer des opportunités économiques comme alternatives à la migration irrégulière et soutenir des programmes de mobilité.

### Soutien global de l'UE au Maroc

Au travers de l'instrument européen de voisinage, l'UE finance également des programmes axés sur l'intégration socio-économique des migrants, la gestion des frontières et la gouvernance des migrations, en appuyant notamment la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA) du Maroc.

Au-delà des défis liés à la migration, la Commission européenne a mobilisé, dans le cadre de la coopération bilatérale, environ 1 milliard d'euros depuis 2014 afin de soutenir le Maroc dans les domaines suivants :

- ★ Accès équitable aux services sociaux de base
- ★ Gouvernance démocratique, État de droit,
- ★ mobilité Opportunités d'emploi plus nombreuses et inclusives, croissance durable et inclusive
- ★ Renforcement des capacités de la société civile.

### RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR



- **3,072** migrants aidés pour retourner dans leur pays d'origine
- **4,513** participants (migrants, personnel des autorités locales et des conseils régionaux) à des événements d'apprentissage/de formation, par exemple sur la manière de gérer la politique migratoire au niveau national, sur les droits des migrants, etc.
- **19,289** personnes ayant bénéficié d'une assistance médicale
- **10,156** services sociaux de base fournis

# FONDS FIDUCIAIRE DE L'UE : PROGRAMMES AU MAROC



## PROTECTION ET GOUVERNANCE DES MIGRATIONS FONDÉE SUR LES DROITS

### PROGRAMMES

- **1,8 million d'euros** Programme régional de développement et de protection (PRDP) pour l'Afrique du Nord – phase II – visant à renforcer la résilience des personnes déplacées au Maroc et à fournir une protection et une assistance directe aux migrants – Mis en œuvre par l'OIM
- **2 millions d'euros** Programme régional de développement et de protection (PRDP) pour l'Afrique du Nord – phase III – Mis en œuvre par des organisations de la société civile
- **1,6 million d'euros** Programme régional – Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord – Mis en œuvre par le HCR
- **5,5 millions d'euros** Faciliter la gestion ordonnée, sûre, régulière et responsable des migrations en élaborant et en appliquant des politiques de retour et de réintégration durable fondées sur la dignité, les droits et le développement – Mis en œuvre par l'OIM
- **5,5 millions d'euros** Programme régional – Lutte contre le racisme et la xénophobie envers la communauté des migrants dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'homme et de la dimension de genre – Mis en œuvre par l'AECID
- **4,6 millions d'euros** Promouvoir le droit des migrants à une assistance juridique, y compris pour les mineurs non accompagnés – Mis en œuvre par CTB / ENABEL
- **6,5 millions d'euros** Services de protection pour les migrants les plus vulnérables, en particulier les femmes victimes de la violence et de la traite ainsi que les mineurs non accompagnés
- **0,6 million d'euros** Réponse d'urgence à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables – Mis en œuvre par l'OIM, le HCR et l'OMS



## SOUTIEN INSTITUTIONNEL ET GESTION DES FRONTIÈRES

### PROGRAMMES

- **101,5 millions d'euros** Appui aux actions des autorités marocaines en matière de gestion des flux migratoires, notamment en ce qui concerne le renforcement de la gestion intégrée des frontières, la lutte contre les réseaux facilitant les flux irréguliers pour améliorer la protection des migrants, ainsi que la sensibilisation des jeunes aux risques de la migration irrégulière
- **8,6 millions d'euros** Renforcement de la coopération Sud-Sud en matière de gouvernance des migrations – Mis en œuvre par la GIZ
- **3,4 millions d'euros** Programme régional – Lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants et protection des victimes, y compris des enfants – Mis en œuvre par l'ONUDC
- **44 millions d'euros** Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations au Maroc en vue de renforcer les capacités de gestion des frontières et de sauver des vies, conformément aux normes internationales et dans le respect des droits de l'homme – Mis en œuvre par la FIIAPP
- **30,5 millions d'euros** Appui aux institutions nationales du Maroc chargées de la gestion des frontières, de la migration irrégulière et de la protection des migrants vulnérables – Mis en œuvre par le CIDPM



## INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET MIGRATION LÉGALE

### PROGRAMMES

- **8 millions d'euros** Soutenir le cadre législatif et institutionnel de la migration pour promouvoir l'inclusion sociale au niveau local en améliorant l'employabilité de la diaspora marocaine et des migrants vivant au Maroc – Mis en œuvre par Enabel
- **7,5 millions d'euros** Programme régional – Favoriser une migration légale et une mobilité de la main-d'œuvre mutuellement bénéfiques – Mis en œuvre par l'OIT / OIM, la GIZ et Enabel
- **2 millions d'euros** environ Soutenir la diaspora marocaine en Europe pour la création d'activités économiques et d'opportunités d'emploi au Maroc – Programme régional MEET Africa, phase 2 – Mis en œuvre par Expertise France

Pour en savoir plus sur le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, veuillez consulter la page:

[https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/index\\_en](https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/index_en)

#### Organismes de mise en œuvre:

AECID - La Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo  
CTB - Coopération Technique Belge  
FIIAP - La Fundación Internacional e Iberoamericana  
GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit  
CIDPM - Centre international pour le développement des politiques migratoires  
OIT - Organisation internationale du Travail  
OIM - Organisation internationale pour les migrations  
HCR - Agence des Nations Unies pour les réfugiés  
ONUDC - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

